
Compte rendu de l'assemblée générale 2018 de l'association TOAC Squash



Le vendredi 7 Septembre 2018 à 18h00, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur le complexe du TOAC, 20 chemin de Garric, 31200 Toulouse.

L'assemblée est présidée par Christophe LACOSTE président de l'association, assisté de Stéphane BORDES, en sa qualité de trésorier de l'association et de Sylvain SALADINI en qualité de secrétaire de l'association.

Rapport moral

Commissions

Le bilan des 4 commissions créées l'an dernier est salué:

- Commission Sportive : chargée de l'organisation des équipes, entraînements, stages, tournois
- Commission Evènements : chargée de l'organisation des évènements associatifs
- Commission Communication : chargée d'assurer la visibilité du club (site, réseaux sociaux, newsletter, affiches)
- Commission Développement : chargée d'établir les partenariats et de promouvoir le squash auprès des écoles

Les commissions sont reconduites pour la saison à venir à l'exception de la commission Développement qui est dissoute.

Résultats sportifs

- Championnat national par équipe:
 - L'équipe féminine se maintient en N2
 - L'équipe masculine se maintient en N3
- Championnat régional par équipe:
 - TOAC Elite Hommes: 1^{er} en régional et qualifiés pour l'accession en N3 (mais trop difficile cette année)
 - TOAC 1: 1^{er} de poule 1
 - TOAC 2: 1^{er} de poule 2 et valident leur montée en poule 1 pour la saison 2018/2019.

- TOAC 3 et TOAC F se maintiennent dans leur poule
- 2 équipes vétérans ont participé aux championnats de France
- 2 équipes corpo:
 - TOAC Hommes: CHAMPION de FRANCE
 - TOAC Femmes: 3^{ème} au Championnat de France.
- Individuel: Danièle Maffre est CHAMPIONNE de France en catégorie vétéran

Rapport financier

Bilan

Stéphane BORDES en sa qualité de trésorier de l'association présente le bilan financier de la saison 2017/2018.

CATEGORIES	Recettes	Dépenses	Bilan 2018	vs Bilan 2017
Inscription & Subventions	25 300 €	-820 €	24 480 €	-917 €
Entraînements	4 450 €	-19 779 €	-15 329 €	Stable
Déplacements Equipes, Jeunes,	2 450 €	-6 996 €	-4 546 €	Stable
FFS & Ligue		-5 193 €	-5 193 €	Stable
Matériel	2 460 €	-5 180 €	-2 720 €	-2 760 €
Animations Club, Tournoi, stage	2 975 €	-6 147 €	-3 172 €	-1 539 €
Cartes	5 325 €	-5 220 €	105 €	1 796 €
Frais Banque, Abt internet, site	20 €	-40 €	-20 €	237 €
TOTAL	42 980 €	-49 374 €	-6 394 €	-3 184 €

Par rapport à l'exercice précédent, les **recettes** sont en augmentation de **+22%** en provenance principalement des postes suivants:

- Subvention exceptionnelle du comité directeur du TOAC
- Participation Matériel + Animations + Entraînements

Par rapport à l'exercice précédent, les **dépenses** sont en augmentation de **+29%** à destination principalement des postes suivants:

- Frais d'entraînements
- Subventions aux déplacements des équipes compétitions
- Subventions aux animations
- Subventions aux équipements

Le bilan de la saison est fortement négatif ; le **déficit s'élève à 6 394€**. Afin de rétablir un équilibre, les options suivantes sont évoquées:

- Augmentation des cotisations
- Augmentation des tarifs des entraînements
- Diminution des frais éducateur
- Plafonnement des frais de déplacement compétiteurs
- Diminution des subventions aux équipements

Tarifs des adhésions et entraînements

Le tarif des adhésions sont révisés comme suit pour la saison 2018/2019:

ADHESION		€
Loisir	Ayant droit	110
	Exterieur	150
Compétition	Ayant droit	170
	Exterieur	200
Jeunes	Sans compet	80
	Compet	100
ENTRAINEMENTS		
Tous	année	150

ACCORDS	€
Membres du Bureau	-50
Membres commissions	-30
Entraîneurs/coachs	-50

Afin d'en simplifier la gestion, le **règlement des entraînements** se fera désormais intégralement en début de saison et non plus de façon trimestrielle. Un encaissement différé est cependant possible (à organiser individuellement avec le trésorier).

Les **entraînements spécifiques** ou exceptionnels organisés en complément des entraînements réguliers fixés par la commission sportive en début de saison devront être soumis à l'**approbation préalable** du bureau afin d'en valider la prise en charge financière.

Tarifs des réservations des courts

Le tarif de réservation des courts accessibles au TOAC est maintenu : 1€ le créneau de 40 min.

Compte tenu du nombre limités de créneaux disponibles sur le complexe du TOAC (dû notamment aux créneaux occupés par les entraînements), l'association subventionne l'achat de cartes pour permettre aux adhérent la pratique du squash sur des sites extérieurs. Les tarifs sont reconduits pour la saison 2018/2019:

- Cartes Squash et Form' : 45€ les 10 parties
- Cartes Movidia : 45€ les 10 parties

Défraiement des déplacements lors de compétitions nationales

Il est rappelé aux équipes compétitions que les conditions de remboursement des déplacements sont disponibles sur le site de l'association (["Club"](#) > ["Docs utiles"](#)).

Election du nouveau bureau

Le bureau de la saison 2017/2018 se déclare démissionnaire et un appel à candidature est lancé pour la constitution du nouveau bureau.

Un vote à main levée est effectué. A l'unanimité sont élus:

- Président: Sylvain SALADINI
- Trésorier: Stéphane BORDES
- Secrétaire: Michaël GASSER

Perspectives pour la saison 2018/2019

L'association portera une attention particulière aux finances afin de rétablir un équilibre des comptes.

La commissions sportive est élargie aux capitaines d'équipes, coachs et membres du bureau. Elle se réunira le mercredi 12 septembre afin d'organiser les équipes et entraînements pour la saison à venir.

Les entraînements reprendront à partir du 17 septembre 2018.

Tous les membres de la section sont invités à partager photos, résultats sportifs, infos avec Roxane BLATTES (commission Communication) afin d'alimenter la Newsletter de l'association.

Le secrétaire du TOAC Squash,
Michaël GASSER